**Désignation d'un représentant du Conseil d'arrondissement à siéger en qualité de personnalité extérieure au conseil de l'UFR d'histoire de l'art et archéologie de Sorbonne Université. (062026044).**

**PROJET DE DELIBERATION**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Monsieur Benjamin MUTIN, Directeur de l'UFR d'Histoire de l'Art et Archéologie de Sorbonne Université, s'est adressé à Monsieur Olivier PASSELECQ pour lui proposer, en tant qu'ancien élu et universitaire, de représenter la Mairie du 6e arrondissement au conseil de cette UFR.

Monsieur Olivier PASSELECQ a remercié Monsieur Benjamin MUTIN de l'honneur qui lui était fait, mais il lui a précisé que n'étant plus élu, il serait préférable que le conseil du 6e arrondissement désigne Monsieur Olivier SOLERE précisément conseiller d'arrondissement délégué aux Universités.

Le bâtiment de l'Institut d'art et d'archéologie est localisé au 3, rue Michelet, 75006 PARIS

Le code de l'éducation dans ses articles L.713-3 et L.719-3 prévoit ainsi qu'un membre du Conseil du 6e arrondissement, désigné par ce dernier, soit habilité à siéger au conseil de l'UFR d'histoire de l'art et archéologie de Sorbonne Université en qualité de personnalité extérieure ;

Il convient donc de désigner ce dernier.

Je vous prie, mes chers collègues, de bien vouloir en délibérer.